

vous avez près d'ici le Canton de Bristol entièrement inhabité, et possédé en grande partie par le gouvernement et l'Hon. Robert Smith qui réside dans ce village même; allez, et si après avoir parcouru la forêt vous trouvez un lot qui vous convienne, je me charge de vous le faire obtenir. Mais comme il n'y a encore qu'une espèce de sentier qui traverse le Canton, je vais vous faire accompagner par un homme que j'ai à mon service, qui connaît parfaitement toute cette forêt et qui pourra même au besoin vous donner d'excellents avis.

—Monsieur, je ne saurais vous exprimer combien je vous suis reconnaissant de tant de bontés. . . .

—Chut! mon ami, ne parlez pas de reconnaissance, Si vous réussissez comme vous le méritez, je serai suffisamment récompensé. On ne trouve pas tous les jours à obliger des jeunes gens de cœur.”

Jean Rivard et l'homme de M. Lacasse partirent donc ensemble pour parcourir en tous sens le Canton de Bristol, après avoir eu le soin de se munir d'une petite boussole.

Ils ne revinrent que le lendemain soir.

Sans entrer dans tous les détails de l'itinéraire de nos explorateurs, disons de suite que Jean Rivard avait fait choix, à trois lieues environ du village de Lacasseville, appelé ainsi du nom de son fondateur M. Lacasse, d'un superbe lopin de terre, tout couvert de beaux et grands arbres, et dont le sol était d'une richesse incontestable. D'après la description qu'il en fit à M. Lacasse, celui-ci jugea que son protégé ne